

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

**OBJET :
AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
TUFFERY –
TRANCHE 3–
CREATION D'UNE
VOIE DE
DESSERTE -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

Absents : Mme CAFFIER Karole,

Secrétaire : M. PERLES Bruno,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 09.12.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 09.12.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 23 DEC. 2020

Vu la délibération n° 279 du 13 novembre 2018,

Vu la délibération n° 258 du 28 octobre 2019,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de poursuivre les travaux dans le cadre du phasage pour l'aménagement de l'Espace TUFFERY.

Il est donc nécessaire de procéder à la création d'une voie traversant le site d'Est en Ouest depuis le Boulevard Lapasset jusqu'à la rue Raynal dénommée tranche 3. Ceci, afin de permettre un meilleur accès au site pour les services et les camions de collectes.

Ces travaux vont consister au percement de l'accès côté boulevard Lapasset pour rejoindre la rue Raynal en passant à proximité de la Médiathèque.

Le montant des travaux s'élève à 112 196 € H.T. prestations intellectuelles incluses.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat.

Il convient de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES	RECETTES H.T.		%	
Aménagement de l'Espace TUFFERY -- tranche 3 - création d'une voie de desserte	Conseil Départemental	33 658.80	30	
	Conseil régional	33 658.80	30	
	Etat	22 439.20	20	
	Ville de Castelnaudary	22 439.20	20	
	TOTAL	112 196.00 €	TOTAL	112 196.00

Après avis de la Commission des Finances en date du 10 décembre 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat.

PRECISE que les crédits relatifs aux études seront inscrits au budget 9006/2128.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 décembre 2020.

Ampliation faite le :
23 DEC. 2020
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
22 DEC. 2020
Par publication le :
23 DEC. 2020
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL
Paj



Le Maire,

Maugard
Patrick MAUGARD